



## 13<sup>e</sup> Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides

« Les zones humides pour un avenir urbain durable »  
Dubai, Émirats arabes unis, 21 au 29 octobre 2018

Ramsar COP13 Rep.6

### Projet de rapport quotidien Jour 4 – Jeudi 25 octobre (Séance plénière de l'après-midi)

Jeudi 25 octobre 2018

15.00–18.15 Séance plénière

#### Point 15.2 de l'ordre du jour : Label Ville des Zones Humides accréditée – Remise des certificats

1. La **Secrétaire générale** remet les certificats aux représentants des villes accréditées sous les applaudissements chaleureux des participants.

#### Point 18 de l'ordre du jour : Examen des projets de résolutions et de recommandations soumis par les Parties contractantes et le Comité permanent (suite)

#### DOC. 18.3 Projet de résolution sur les orientations en matière d'identification de zones humides d'importance internationale (Sites Ramsar) pour la régulation des changements climatiques mondiaux, comme argument additionnel aux critères Ramsar existants

2. Le **Président du Groupe d'évaluation scientifique et technique** (GEST) présente le projet de résolution figurant dans le document COP13 Doc.18.13.
3. Le **Bélarus**, la **Bolivie (État plurinational de)**, le **Canada**, la **Colombie**, le **Costa Rica**, la **République dominicaine**, l'**Équateur**, l'**Allemagne** au nom des États membres de l'Union européenne, la **Malaisie**, les **Philippines**, l'**Afrique du Sud**, les **États-Unis d'Amérique** et l'**Uruguay**, ainsi que les observateurs de l'**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**, **China Biodiversity Conservation** et **Green Development Foundation** interviennent pour soutenir le projet de résolution mais demandent des amendements spécifiques.
4. Le **Président** de la COP demande à tous ceux qui proposent des amendements de les communiquer au Secrétariat et à l'Allemagne de coordonner la production d'un projet de résolution révisé pour examen lors d'une séance ultérieure.

**Doc. 18.14 Projet de résolution sur la restauration de tourbières dégradées pour atténuer les changements climatiques et s'adapter à ces changements et améliorer la biodiversité**

5. Un représentant du Groupe d'évaluation scientifique et technique (**Allemagne**) présente le projet de résolution figurant dans le document COP13 Doc.18.14.
6. **L'Afrique du Sud**, au nom de la région Afrique, **l'Allemagne**, au nom des États membres de l'Union européenne, le **Bélarus**, le **Canada**, les **États-Unis d'Amérique**, la **Mongolie**, la **Nouvelle-Zélande**, les **Philippines**, ainsi que l'observateur de la **FAO**, appuient le projet de résolution, proposant également des amendements mineurs.
7. Le **Président** prie tous ceux qui proposent des amendements de les transmettre au Secrétariat et il demande à l'Autriche de coordonner la préparation d'un projet de résolution révisé qui sera examiné ultérieurement au cours de la session.

**Doc.18.15 Projet de résolution sur la promotion de la conservation, la restauration et la gestion durable des écosystèmes côtiers de carbone bleu**

8. **L'Australie** présente le projet de résolution figurant dans le document COP13 Doc.18.15.
9. **L'Afrique du Sud**, **l'Algérie**, au nom de la région Afrique, **l'Argentine**, **l'Autriche**, au nom des États membres de l'Union européenne, le **Bahreïn**, la **Bolivie (État plurinational de)**, le **Bésil**, le **Canada**, la **Chine**, la **Colombie**, le **Costa Rica**, **Cuba**, les **Émirats arabes unis**, les **États-Unis d'Amérique**, **Fidji**, **l'Indonésie**, la **Malaisie**, le **Myanmar**, la **Nouvelle-Zélande**, le **Pérou**, les **Philippines**, la **République de Corée**, la **République dominicaine**, le **Soudan**, **l'Uruguay** et le **Venezuela (République bolivarienne du)**, ainsi que l'observateur de la **FAO**, interviennent. Certains sont favorables au projet de résolution, tandis que d'autres estiment qu'au moins certains de ses aspects n'entrent pas dans le champ d'application de la Convention ou s'inquiètent de l'absence de définition internationale établie des « écosystèmes de carbone bleu ».
10. Le **Président** prie tous ceux qui proposent des amendements de les transmettre au Secrétariat et il demande à l'Australie de coordonner la préparation d'un projet de résolution révisé qui sera examiné ultérieurement au cours de la session.

**Doc.18.16 Projet de résolution sur les valeurs culturelles, les peuples autochtones et les communautés locales, et sur l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques dans les zones humides**

11. La **Tunisie** présente le projet de résolution figurant dans le document COP13 Doc.18.16.
12. Des interventions sont faites par **l'Afrique du Sud**, la **Bolivie (État plurinational de)**, le **Botswana**, le **Canada**, le **Chili**, la **Colombie**, **l'Équateur**, les **États-Unis d'Amérique**, le **Lesotho**, la **Nouvelle-Zélande**, la **Slovénie** au nom de la région Europe, la **Turquie** et **l'Uruguay**. Bien que le projet de résolution bénéficie d'un large appui de principe, la plupart des Parties contractantes proposent également des amendements spécifiques ou font part de leur intention de le faire.
13. La **Secrétaire générale** demande des précisions sur deux points : le paragraphe du dispositif chargeant le Secrétariat de rendre compte régulièrement au Comité permanent des activités

entreprises par les Parties contractantes pour se conformer à la résolution, en cas d'approbation, et la collaboration future entre le Secrétariat et le Réseau culturel Ramsar.

14. Le **Président** invite toutes les Parties ayant des propositions d'amendement à les transmettre au Secrétariat et demande à l'Australie de coordonner l'établissement d'un projet de résolution révisé pour examen ultérieur au cours de la session.

<b>Doc. 18.17 Projet de résolution sur l'urbanisation durable, les changements climatiques et les zones humides</b>
---

15. Les **Émirats arabes unis** présentent le projet de résolution figurant dans le document COP13 Doc.18.17.
16. Des interventions sont faites par l'**Afrique du Sud**, l'**Australie**, le **Botswana**, le **Canada**, le **Chili**, la **Colombie**, le **Costa Rica**, **Cuba**, l'**Équateur**, les **États-Unis d'Amérique**, la **Hongrie** au nom des États membres de l'Union européenne, le **Lesotho**, la **Libye**, le **Norvège**, l'**Ouganda** le **Pérou**, les **Philippines**, la **République dominicaine** et l'**Uruguay**. Bien que le projet de résolution bénéficie d'un large appui de principe, la plupart des Parties contractantes proposent également des amendements spécifiques ou font part de leur intention de le faire.
17. Le **Président** invite toutes les Parties ayant des propositions d'amendement à les transmettre au Secrétariat et demande aux Émirats arabes unis de coordonner la production d'un projet de résolution révisé pour examen ultérieur au cours de la session.